

Montpellier, le 13 juin 2013

Communiqué de presse

Inauguration officielle à Florac : Le campus de l'institut d'éducation à l'agro-environnement se modernise !

Jeudi 20 juin 2013 à 16h00 sera inauguré à Florac, le nouveau bâtiment de l'Institut d'éducation à l'agro-environnement (SupAgro Florac) comprenant un **amphithéâtre de 100 places** dédié à la formation initiale et continue et à l'organisation de manifestations scientifiques et culturelles (colloques, séminaires...). Cette construction, de grande qualité environnementale est également équipée de **17 logements (14 chambres, 3 studios)** destinés à accueillir les stagiaires en formation continue en provenance de toute la France, ainsi que des étudiants de master et des doctorants. Une visite des locaux flamboyants neufs sera organisée par Thierry Dupeuble, nouveau directeur de SupAgro Florac et son équipe, en présence de Pierre de Bousquet, Préfet de la région Languedoc-Roussillon, Philippe Vignes, Préfet de Lozère, Christian Bourquin, Président de la Région Languedoc-Roussillon, Jean-Paul Pourquier, Président du Conseil général de Lozère, Daniel Velay, Maire de Florac et Etienne Landais, Directeur général de Montpellier SupAgro.

Ce projet de modernisation du campus de Florac, situé dans un site remarquable en lisière de la zone cœur du Parc national des Cévennes, s'appuie sur les compétences des équipes et des partenaires locaux. Il a été réalisé sous la houlette de l'agence « 3a Architectes » fondée par Yves Pons et Philippe Vesco. Ces deux maîtres d'œuvre associés et leurs collaborateurs sont attachés à des valeurs simples, durables et à un développement éthique de leurs projets dans toutes les phases de la conception et de la construction. Le projet a été réalisé en intégrant au maximum les principes du développement durable : respect de l'environnement, économie de ressources naturelles et d'intrants, afin d'obtenir le niveau de performance BBC (Bâtiment Basse Consommation). Cette modernisation du campus de SupAgro Florac s'inscrit dans le cadre d'un projet plus global, visant à créer un mini-campus rural d'excellence. Parallèlement à la création d'un bâtiment neuf, la rénovation des bâtiments existants répond à une ambition forte de l'établissement, qui souhaite conforter l'ancrage et l'insertion harmonieuse de son institut dans le paysage lozérien.

Les objectifs de ce projet immobilier sont triples, à savoir :

- Accueillir sur le campus, dans de bonnes conditions de confort et de sécurité, des formations diplômantes d'enseignement supérieur de niveau Licence et Master, des formations continues courtes aussi bien que des évènements de diverse nature,
- Améliorer l'accueil des étudiants, des stagiaires et des intervenants extérieurs en leur proposant des hébergements modernes (chambres individuelles et studios équipés avec sanitaires privatifs, espaces collectifs de détente et de travail conviviaux...), accessibles aux personnes handicapées, ainsi qu'une restauration de qualité, privilégiant les produits d'origine locale,
- Optimiser les conditions de travail des personnels de SupAgro Florac en regroupant les équipes pédagogiques et administratives dans le même bâtiment.

Le coût global de cette opération s'élève à **4,4 M€** ; elle est financée par :

- | | |
|---------------------------------------|-------------|
| ▪ L'Etat – Ministère de l'Agriculture | 1 870 000 € |
| ▪ La Région Languedoc-Roussillon | 1 000 000 € |
| ▪ Le Conseil général de la Lozère | 300 000 € |
| ▪ Montpellier SupAgro | 1 230 000 € |

Caractéristiques et points forts de la modernisation du campus

1. La création d'un bâtiment neuf

Surface utile 748 m² de surface utile sur 2 niveaux comprenant :

- *Au rez-de-chaussée :*
 - ✓ le logement du gardien
 - ✓ deux studios accessibles aux personnes à mobilité réduite
 - ✓ un hall d'accueil et d'exposition
 - ✓ un bureau d'accueil
 - ✓ une salle de réunion (25 à 30 personnes)
 - ✓ un amphithéâtre modulable en salle plate polyvalente (gradins rétractables) d'une capacité de 100 places assises, disposant d'équipements audiovisuels performants (diffusion de films en haute définition et organisation de visio-conférences en multi-projection)
 - ✓ un foyer d'étudiants
 - ✓ des locaux de rangement/sanitaires/office

- *Au 1er étage :*
 - ✓ un studio
 - ✓ quatorze chambres
 - ✓ local régie/rangements

Capacité totale d'hébergement à la fin des travaux : 37 lits

Niveau de performance énergétique exigé : le BBC (Bâtiment Basse Consommation) comprenant l'intégration d'une énergie renouvelable (capteurs Solaires ECS)

2. La rénovation des bâtiments existants

Surface utile : 1770 m²

Niveau de performance énergétique visée : Qualification THPE (Très Haute Performance Energétique)

Ce bâtiment est composé de :

- ✓ Salles de cours, CDI, salles info, salles TP
- ✓ Zone administrative, bureaux
- ✓ Salle de restauration (capacité : 90 couverts), cuisine, lavomatic
- ✓ Zone d'hébergement : 9 chambres

Capacité totale d'accueil du campus : 142 personnes pouvant évoluer à 162 personnes avec l'ouverture d'une nouvelle licence.

3. Traitement urbain général

- ✓ Gestion des différents flux publics/personnels/maintenance
- ✓ Plantations et conservations des essences du site, jardins pédagogiques et d'agrément,
- ✓ 53 places de parking (respect du PLU), abri vélos
- ✓ Interface voisinage/commune

Contacts presse :

Montpellier SupAgro : Ghyslaine Besançon - Tél. 04 99 61 27 30 / 06 66 00 05 69

SupAgro Florac : Corinne Lamarche – Tel. 04 66 65 65 55